

Entente régissant les conférenciers et cession des droits d'auteur

Par l'acceptation signée des conditions et modalités de la présente entente et cession et puisque l'Association canadienne de l'énergie éolienne (**CanWEA**) me donne l'occasion de prendre la parole et de présenter mes travaux au congrès et qu'elle inclue mes notices biographiques dans son programme, j'accepte son invitation de participer à titre de conférencier au Congrès et salon professionnel de CanWEA 2010 qui aura lieu du 1^{er} au 3 novembre 2010, à Montréal (Québec), et de respecter les conditions et les modalités sous-mentionnées.

1. Je conviens que les séances du congrès, y compris celle à laquelle je prendrai part, sont conçues pour apprendre et discuter des questions relatives aux affaires et à la technologie et qu'elles ne sont pas destinées à vendre des produits ou des services.
2. Si je me vois dans l'impossibilité de respecter mon engagement de conférencier ou de participer à la conférence pour une raison ou pour une autre, j'en informerai CanWEA par écrit au moins 30 jours avant la conférence prévue. De plus, j'accepte de respecter tous les échéanciers conformément aux lignes directrices à l'intention des présentateurs, y compris, mais sans s'y limiter, ma participation au Petit déjeuner des conférenciers le jour de ma présentation.
3. Je comprends que CanWEA a l'intention d'enregistrer, de reproduire, de publier et de diffuser ma présentation dans **les travaux** du congrès et que, une fois le congrès terminé, ces travaux seront mis à la disposition de tous les participants aux fins de vente.
4. Je concède à CanWEA la licence perpétuelle : 1) de copier, reproduire, publier et distribuer les travaux en format imprimé et en d'autres formats (y compris, mais sans s'y limiter, la publication en ligne sur le site Web de CanWEA et la diffusion dans les programmes et les congrès futurs de CanWEA); 2) de réimprimer les travaux aux fins de distribution et 3) de permettre l'achat et la distribution de ces travaux après le congrès.
5. En concédant cette licence et cession, je reconnais et conviens que CanWEA n'a aucune obligation de me rémunérer pour la prestation de mes services à la suite de la présente entente, ou pour la permission ou la licence que je lui concède de reproduire, publier et distribuer les travaux qu'il est énoncé ci-dessus.
6. Par la signature de la présente entente, je déclare et garantis, exception faite des indications ci-dessous, que : 1) je suis l'auteur(e) et propriétaire des travaux et de tous les droits cédés pour la totalité ou des parties de mes travaux, 2) les travaux sont des originaux; 3) les travaux n'enfreignent ou ne violent aucun droit privé ou de propriété d'autres personnes, qu'il découle du droit commun ou qu'il soit accordé par la loi, 4) les travaux ne comportent aucun renseignement diffamatoire ou contraire à la loi et 5) je suis apte et habilité(e) à conclure la présente entente.
7. J'accepte en outre de garantir contre toute responsabilité CanWEA, ses dirigeants, directeurs, employés et bénévoles de toute réclamation pour violation du droit d'auteur portée à l'encontre de CanWEA découlant de mes travaux et de ma présentation au congrès. Je déclare et garantis que, si mes travaux renferment un contenu provenant d'autres travaux protégés par le droit d'auteur, que ceux-ci sont utilisés avec le consentement écrit du détenteur du droit d'auteur et que j'ai remis (ou remets simultanément) à CanWEA des copies de tous les consentements écrits de l'auteur requis.



Entente régissant les conférenciers et cession des droits d'auteur

8. Je reconnais avoir lu le présent document de consentement et cession avant d'y consentir et en comprendre le contenu. Je comprends que CanWEA dépend de la présente entente et cession et que ma cession et mon consentement sont irrévocables.
9. CanWEA accepte de m'accorder la paternité de mon œuvre et de la reconnaître chaque fois qu'elle publie mes travaux, et d'exiger les sous-licences autorisées, s'il y a lieu, pour accorder la paternité de l'œuvre et les remerciements pertinents. CanWEA est autorisée à se servir de mon nom, ressemblance et notices biographiques avant, pendant et après le congrès pour annoncer le congrès et tout usage des travaux et en faire la promotion.
10. CanWEA comprend et convient que les droits conférés ci-dessus ne constituent pas un transfert du droit d'auteur et que je demeure libre de présenter mes travaux ou des versions révisées ailleurs.

CONVENU ET ACCEPTÉ :

Signature du conférencier ou de l'auteur (signature électronique ou dactylographiée)

Nom imprimé du conférencier ou de l'auteur

Date :

Veillez retourner le formulaire signé à :

Par courriel, à : sharonfryer@canwea.ca, ou par télécopieur, au 613-627-4657